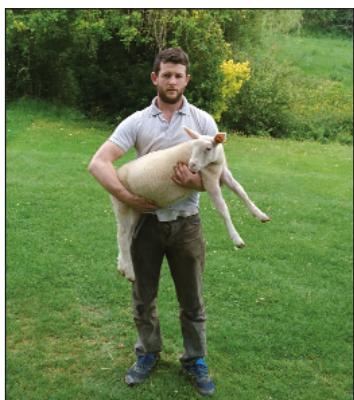


Le contrôle de performances ovins allaitants reste un outil fiable à la portée de tous

Par la pesée, par la collecte des informations, le contrôle de performances reste l'outil incontournable d'aide au choix des animaux à réformer ou à mettre à la reproduction, c'est l'exemple suivi par Aled EDWARDS jeune éleveur d'ovins allaitants installé à Montesquiou (32).

Passionné par l'élevage, Aled reprend fin 2014 l'exploitation familiale avec son troupeau d'ovins conduit en système extensif.

La constitution du cheptel est une étape fondamentale de l'installation. Pour cela dès le départ, Aled décide de bouleverser les orientations et de modifier les méthodes de travail. Pour mieux répondre aux exigences du marché, il se fixe comme objectif de produire des agneaux et des reproducteurs de qualités sélectionnés sur leurs potentiels génétiques. Conscient que les résultats de l'élevage sont dépendants des performances du troupeau, Aled, fait alors le choix d'acquérir ses premiers animaux chez les sélectionneurs qui



sont suivis en contrôle de performances, lui offrant des garanties de qualité génétique et sanitaire. Son choix se porte sur la race Berrichon Du Cher (BCF) connue pour ses qualités bouchères (conformation, vitesse de croissance...) et des brebis bien adaptées dans les systèmes traditionnels des zones céréalières.

En priorité, il décide d'adhérer au contrôle de performances Elevage Bassin Sud dans le but d'améliorer les résultats de son élevage.

« Avec une bonne organisation, le chantier de pesée se passe sans énorme contrainte, au contraire je profite de la manipulation pour traiter les animaux en cas de besoin. Ce service me permet de sélectionner mes futurs reproducteurs sur la valeur laitière des mères, la vitesse de croissance des agneaux, de pratiquer une sélection rigoureuse par : - le repérage et l'élimination des improductives, - le repérage des meilleurs(es) reproducteurs(ices), des futures mères à agnelles ou mères à bêliers ».

Les principaux critères de sélection retenus sont la prolificité, la valeur maternelle, la vitesse de croissance des agneaux. Tous ces critères sont liés directement à des critères d'intérêts économiques.

Le contrôle de performances ovins allaitants permet :

- L'amélioration génétique des troupeaux inscrits : de sélectionner son renouvellement en fonction du potentiel génétique, de repérer les brebis improductives ou celles qui produisent des agneaux sans intérêts.

- De bénéficier d'un suivi régulier : suivi de la fertilité, de la prolificité, de la mortalité des agneaux, de la productivité numérique.

- De pouvoir comparer ses résultats aux résultats de la race du troupeau.

- D'améliorer les résultats techniques : observer les croissances, la mortalité des agneaux, la productivité, la fertilité, la prolificité.

L'adhésion au contrôle de performances permet à la fois d'évaluer la situation initiale du troupeau ainsi que les pro-

grès réalisés au cours des campagnes suivantes. Ces données servent notamment à l'amélioration génétique des races.

Trois formules différentes de suivi sont proposées aux éleveurs :

- La Formule Reproduction (suivi de la reproduction) sans pesée.

Cette formule est la base de la certification de la parenté, elle permet d'évaluer les caractères de reproduction des brebis tels que la fertilité, la prolificité, le désaisonnement, la mortalité à la naissance des agneaux. Elle nécessite la tenue des inventaires, du carnet d'agnelage, l'enregistrement des luttes.

Ces informations permettent ensuite d'estimer les index prolificité des reproducteurs et de sélectionner les animaux sur la fertilité.

- La Formule Elevage (suivi de la reproduction et du Poids Age Type 30 jours*) avec 1 pesée.

Cette formule consiste, en plus des enregistrements de la **formule reproduction** de peser les agneaux à 30 jours, ce qui permet de calculer le Poids à Age-Type à 30 jours (PAT 30), d'évaluer les reproducteurs sur leurs qualités maternelles, et notamment d'obtenir une indexation sur la valeur laitière. La sélection des descendants pourra alors se faire sur les brebis les plus laitières.

- La Formule Complète (suivi de la reproduction, du PAT 30 et de la vitesse de croissance ou précocité) avec 2 pesées.



Bilan technique

Cette formule consiste à rajouter une pesée entre 50 et 90 jours d'âge des agneaux, ce qui permet le calcul du PAT 70 j du GMQ* 30-70 jours, de l'indexation de la croissance ou de la précocité des agneaux.

La pesée des agneaux a pour objectif d'évaluer les animaux entre eux afin de permettre le calcul de l'index.

L'index vise à fournir des estimations de la valeur génétique des individus la plus précise possible, les principaux critères sont la prolificité, la valeur laitière et la vitesse de croissance des agneaux.

Pour la campagne 2016 : ce sont 92 éleveurs qui ont adhéré au Contrôle de Performances Elevage Bassin avec 16 353 brebis en suivi.



Nombre d'élevages suivis par antenne et par formule

Antenne Elevage Bassin Sud	Département	Nombre d'élevages	Nombre de brebis	Nombre de brebis en				Brebis en CP
				Taille moy	Formule Reproduction	Formule Elevage	Formule Complète	
09	ARIÈGE	23	3 399	148	1 310	2 089	0	5,20 %
32	GERS	14	4 214	301	1 347	2 800	67	22,30 %
65	HAUTES-PYRÉNÉES	55	8 740	159	5 786	2 710	244	12 %
	Total	92	16 353	202	8 443	7 599	311	

Comparaison des PAT 30* entre les élevages suivis par EBS antenne Gers et la moyenne de la race

	Antenne Gers : Moyenne des Poids Age Type à 30 jours par races		Moyenne nationale par races Poids Age Type à 30 jours	
	PAT30 j agneaux exprimé en kg			
	*MN Simples	MN Doubles	MN Simples	MN Doubles
Races rustiques : Tarasconnaise	11,5	8,9	12,1	10
Races prolifiques : Blanc du Massif Central Romane	13,5 13,6	11,2 11,1	12,3 12,8	10 10,9
Races conformées : Ile de France Charmoise Bleu du Maine Suffolk Berrichon du Cher	18,2 11,9 17,2 13,6 13,7	14,2 10,4 15,1 10,7 11	13,8 10,8 14,6 14,4 13,2	12 8,7 12,6 11,9 10,08

* PAT 30j : poids âges type des agneaux à 30 jours , poids de référence.

* GMQ : gain moyen quotidien

- * MN : Mode de Naissance des agneaux

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers, Pôle Elevage - Tél. 05.62.61.75.60.

